

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220857>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pieds, que beaucoup de personnes ne peuvent supporter sans être indisposées, et qui en général est très nuisible à la santé. Après beaucoup de recherches et d'expériences, le sieur Dupertuis, maître cordonnier en cette ville, a trouvé le moyen sûr de rendre le cuir imperméable au point que les souliers, trempés extérieurement dans l'eau pendant plusieurs jours, resteront parfaitement secs intérieurement. La préparation qu'il fait subir au cuir contribue d'ailleurs beaucoup à la durée des souliers qu'il fabrique avec solidité et élégance ; ils sont enduits d'un cirage de sa composition, adapté au cuir ainsi préparé. Sa demeure est à la rue du Pré N° 10.

\*\*\*

Margot, à la Cité, prie la personne qui lui a laissé, le jour de la Ste-Barbe 1824, un petit mortier à lancer des grenades, de le réclamer, d'ici au 31 courant, à défaut, on en disposera.

\*\*\*

Des perches de bois de fayard pour la chambre et la cuisine ; plus, du sapin sec à vendre au moule, des fascines et autres bois de cuisine au moule. S'adresser à Jean Ducret, à la pinte de l'auberge d'Ouchy.

\*\*\*

Frédéric Jaques, marchand bijoutier, rue Mercerie, vient de recevoir un nouveau genre de taille-plumes, d'un emploi très facile même pour les vieillards et les enfants ; il fait un nouveau genre de croix et boucles d'oreille en cheveux, dont on peut voir les modèles chez lui. Les personnes qui lui ont demandé des cassettes à cossin et glace, en trouveront un joli choix.

\*\*\*

M. Delay-Maulaz, fabricant de dentelles en fil, au N° 6, rue Mercerie, continue à être bien assorti dans cet article qu'il cède au plus bas prix, en gros et en détail ; on trouve chez lui du charbon de fayard, première qualité, à 5 batz la seille, et du bon fromage de montagne, en gros et en détail.

\*\*\*

La directrice actuelle des crutz a l'honneur d'exprimer aux personnes qui y contribuent combien elle est heureuse de pouvoir leur annoncer qu'elle a pu faire habiller chaudement plus de quatre-vingts pauvres, vieillards et enfants de tout âge, et avoir pu donner à beaucoup d'autres malheureux des secours en argent et autres choses nécessaires à leur état ; elle espère que les souscripteurs charitables voudront bien continuer de la mettre à même de distribuer encore de leur part et que cette bonne œuvre fera leur récompense.

Mme Porta-Collet.

\*\*\*

Les abonnés à la Feuille d'Avis sont priés d'observer que le prix de cette feuille, comme cela est indiqué au-dessus de quelques-uns des numéros, est de 4 francs par année pour la ville, et de 5 batz au porteur. En sorte que ces 5 batz, quoiqu'acquittés au jour de l'an, ou les jours suivants, sont dûs par les abonnés, et ne sont nullement des étrennes.

### CHEVEUX COURTS

*Chevelures des adorées  
Jolis frisons, boucles dorées,  
Qu'un peu de brise éparpillait !  
Longues tresses des jeuneilles  
Qui promenaient des étincelles  
Sur la peau de lis et d'aïllet !  
Parure qui fut la première  
Qui vous habillait de lumière  
Comme des reines de roman !  
La main sacrilège est passée...  
Et maintenant — ô fiancée ! —  
Mon cœur est triste infiniment...  
Mon cœur qu'un peu de songe affolle  
Cherche en vain vos frimousses folles  
Et l'éclair au fond de vos yeux...  
Nos amours, nos belles folies,  
Vous les avez ensevelies  
Dans la gloire de vos cheveux !...*

E.-G. Perrier.

### GENS DE CHEZ NOUS !

UNE tâche à remplir, un recensement à faire, et ce sont quelques expériences de plus.

Pour faire un recensement, il faut passer de maison en maison, de ferme en ferme, arriver chez le paysan au moment où il « gouverne » pour être sûr de le trouver chez lui. Car il s'agit de demander des renseignements « précis », d'obtenir l'âge exact de chacun, de savoir le lieu de sa naissance, le nom de sa commune d'origine, etc., enfin quoi, un tas de choses indiscrètes.

Et je commence par mon plus proche voisin, le père Abram.

Le père Abram est dans sa grange, après sa têche de regain fleurant si bon le serpolet.

— Bonjour, père Abram ! Je viens pour le recensement.

— Bonjour ! Ah oui, ce recensement. J'ai toujours cru que dans ces départements, ils s'occupaient surtout des bêtes. Enfin, qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

— Voyons-voir, père Abram, quel est votre âge, au tout fin juste ?

— Mon âge... euh ! je ne dois pas avoir loin des soixante.

— Voyons, père Abram, ne faites pas comme les dames. Avez-vous vu la guerre de 70 ?

— Oh, bien sûr ; même que j'étais à l'école quand on nous a donné congé pour laisser la salle libre pour les pantalons rouges. Je pouvais bien avoir huit ou neuf ans.

— Donc, comptons. De 70 à aujourd'hui, 57 ans, plus huit ou neuf, ça fait 65 ou 66. Diable, vous cherchiez à vous rajeunir, père Abram.

Enfin, après dix bonnes minutes, j'ai pu arriver à savoir que le père Abram était de la Chan-deleur 1861.

La bonne Mélanie-Eugénie-Placidie est une bonne grand-mère de 78 ans qui n'aurait guère su me dire son âge si elle n'avait eu un vieux papier pour me le dire de façon sûre et certaine. Malheureusement, l'indication du lieu de naissance manquait. Ce fut toute une histoire.

— Voyons, tante Placidie, vous devez savoir où vous êtes née ?

— C'est sûr ! Je suis née chez mon père.

— Mais votre père, où demeurait-il ?

— Chez nous, dans la maison qu'il avait héritée de son oncle Elie.

— Ah bon ! Mais la maison de cet oncle Elie, où était-elle ?

— A Froideville, donc... Mais un verre de piquette, mon bon Mosieu ?

Pas de refus.

Wilhelmina est une plantureuse jeune femme de 35 ans, transplantée chez nous à un âge très tendre, et qui ne se ressent guère de son origine zurichoise. Elle a épousé un brave ouvrier de campagne de chez nous et lui a donné, tout à la file, sept fils et deux filles. Enfin, elle est à tel point musicalement douée qu'elle a obtenu en son temps de son mari l'autorisation de donner à son troisième fils le prénom d'Orphéon.

Et comme il s'agit d'étiqueter, toute sa nichée, Wilhelmina nous reçoit avec un sourire des plus accueillants.

— L'âge de ma marmaille ? Ce n'est pas bien difficile, mais il faut que j'y réfléchisse un peu. Voyons, j'ai eu mon premier une année, jour pour jour, après mon mariage. Eh bien, je me suis mariée la veille du Jeûne 1914. Alexandre-Ulysse, mon premier, est donc du samedi avant le Jeûne 1915.

— Pas bien possible, Madame, parce que la date du Jeûne varie d'une année à l'autre. Alors, tâchez de vous souvenir un peu mieux.

— Oh, écoutez, je m'en souviens, à présent. Il est né donc la veille du Jeûne, le jour où mon beau-frère s'est marié. J'étais invitée à la noce, mais vous pensez bien que je n'ai pas pu y aller. C'était le 15 septembre, 1915 donc.

— Et d'un. Voilà pour le premier. Et le second ?

— Popaul est né au mois de janvier suivant, et Orphéon est de la même année, de décembre.

— En 1917, vous voulez dire ?

— Non, en 1916 que je vous dis. Ah, attendez-voir, vous pourriez bien avoir raison...

J'étais déjà loin, en route pour la demeure de l'officier de l'état-civil, les enfants étant tous nés dans la commune.

Le « père » Cimetièrre est un bon vieux garçon, que les gens du village ont ainsi surnommé, en francisant son nom, parce qu'en réalité, il s'appelle Kirchhof, et vient d'une commune voisine de Berne, la capitale. Un jour, les rhumatismes lui sont remontés le long des jambes, l'ont mord aux reins et martyrisé jusqu'à rude souffrance. Il avait demandé du secours à sa commune qui l'avait rapatrié à Berne. Dix jour après, il était de retour, et disait à tous à chacun :

— Je n'y tenais pas, là-bas. Avec ces « Allemands » et leur maïs, ça ne pouvait pas durer. Et puis qu'ils m'interdisaient d'entrer au café...

J'ai donc retrouvé le père Cimetièrre au milieu de ses choses familières, un pauvre petit mobilier ; et il s'y trouve heureux.

— Votre âge, Cimetièrre ?

— Septante-six ans. Le 17 janvier 1851, né à Lausanne.

— Va bien. Mais originaire d'où ? Vous êtes Bernois, sauf erreur ?

La voix de fausset de Cimetièrre se tait.

— Votre commune d'origine, voyons !

Silence toujours plus obstiné.

Et comme je m'obstine aussi, la voix qui me répond se fait rageuse :

— Ne me parlez jamais de ces espèces d'Allemands !

R.-H. R.

### NOUS, VAUDOIS !

LES lignes suivantes sont extraites d'un article de Benjamin Vallotton, publié l'an dernier, par un journal neuchâtois, sous le titre : « Au Pays de Vaud ».

C'est une admirable description de l'esprit et du caractère vaudois. L'auteur, espérons-le, nous en voudra pas de procurer aux lecteurs du *Conteur* l'occasion et surtout le plaisir de les lire.

Ce n'est, nous le répétons, qu'un extrait.

\*\*\*

Les responsabilités, on ne les recherche guère. On craint de se compromettre, de s'égarer dans les lieux où l'on pourrait se faire remarquer, témoin ce citoyen qui, poussant la porte du temple un dimanche matin, la referma et regagna son logis, expliquant à sa femme :

— Je ne suis pas entré, il n'y avait pas tout à fait assez de monde.

On critique rarement en face. On atténue. Mais comme on a de l'esprit, et du meilleur, on se fait tout de même comprendre. Ayant servi un vin de qualité médiocre, un aubergiste entendit ce doux reproche, tombé de la bouche d'un consommateur récalcitrant :

— Prenez garde, monsieur, ouvrez l'œil et le bon : vous avez dans votre établissement un type qui vous verse du vin dans votre eau.

Au Pays de Vaud, où Calvin est tempéré par Rabelais, on est, en masse, religieux sans excès, mystique sans extase, parfois sympathiquement indifférent, tolérant toujours.

Tolérant parce que pétri de bonhomie. D'une bonhomie constante qui aide à triompher des difficultés et des ennuis de la vie, qui se traduit par un humour paisible, d'une imagination cocasse, à base de pitié et de goguenardise devant quoi tombent toutes les sévérités.

Pétri de bonhomie : de pitié, aussi. Est-il possible d'avoir meilleur cœur qu'au Pays de Vaud ? Est-il un « interné », un grand blessé, un « rapatrié » un enténébré de France pour n'en pas tomber d'accord ? Durant quatre ans, jour après jour, les anonymes vaudois furent bons avec une délicatesse, une spontanéité qui mériteraient un volume...

Cependant, le Vaudois, timide, doutant de lui isolément, à la recherche du mot juste, ne donne son « plein » que versé dans une collectivité.